

## **VERS UNE COMMUNAUTÉ EURO- MÉDITERRANÉENNE DE L'ÉNERGIE : Passer de l'import-export à un nouveau modèle énergétique régional**

Avril 2013

---

En 2011, pour la première fois, la Commission européenne parle d'une «Communauté de l'Énergie entre l'Union européenne et le sud de la Méditerranée qui s'adresserait d'abord aux pays du Maghreb et pourrait progressivement s'étendre au pays du Machrek» (communication conjointe avec la Haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité du 8 mars 2011). La Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA) lancée en Europe en 1951 a montré que l'énergie était un domaine capable de déclencher une intégration régionale d'ampleur. A l'échelle euro-méditerranéenne, l'interdépendance et la complémentarité énergétique qui lient les pays des deux rives invite à réfléchir à une coopération régionale plus approfondie. Les défis et les opportunités que les pays méditerranéens connaissent aujourd'hui plaident en faveur d'une action urgente, collective à l'échelle de toute la région et orientée vers des résultats concrets dans le domaine de l'énergie.





## 1. Etat des lieux de la situation énergétique sur la rive nord et sud de la Méditerranée

### Le Nord

La production d'énergie primaire dans les pays européens, de 1041 Mtep en 2010, est en baisse comparée à l'année 2000 où elle s'élevait à 1185 Mtep. Cette tendance risque de se poursuivre sur la période 2010-2020. Dans le même temps, on observe une augmentation constante de la consommation d'énergie primaire sur la période 2000-2010 qui pourrait se prolonger au moins jusqu'en 2020. La production d'énergie primaire en Europe reste insuffisante pour répondre à la demande d'énergie des pays européens. Sans recours à de nouvelles ressources énergétiques domestiques, l'indépendance énergétique des pays européens (ratio production/consommation), de 66% en 2000, et de 56% en 2010 pourrait continuer à baisser jusqu'en 2020 et au-delà. Les principaux pays producteurs d'hydrocarbures de l'Union européenne (Royaume-Uni, Pays-Bas, Danemark) et du continent européen (Norvège) enregistrent une réduction de leurs ressources d'énergies fossiles depuis plusieurs années.

**Tableau 1. Consommation et production d'énergie primaire des pays européens (2000 – 2020)**

	2000	2010	2020
<b>Consommation des pays européens (Mtep)</b>	1791	1829	1860
<b>Production d'énergie primaire des pays européens (Mtep)</b>	1185	1041	988
<b>Taux d'indépendance énergétique en % (production/consommation)</b>	66	57	53

Source : Eurostat (2012), Commission européenne (2011)

Pays européens= UE 27, Norvège, Suisse, Islande

Afin de remédier aux effets négatifs de cette situation, il demeure indispensable que les pays de l'Union européenne :

- prennent les mesures nécessaires pour respecter l'objectif « 20-20-20 » du paquet énergie-climat adopté en 2008 (augmenter de 20% la part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie finale, réduire les émissions de Co2 de 20%, et accroître l'efficacité énergétique de 20% d'ici 2020)
- diversifient leurs partenariats énergétiques : une communication de la Commission européenne sur la sécurité de l'approvisionnement énergétique et de la coopération internationale préconise que : « L'Union européenne a (...) un intérêt stratégique à établir des partenariats stables et durables avec ses principaux fournisseurs actuels et de nouveaux fournisseurs potentiels... »<sup>1</sup>
- adoptent des politiques d'économies d'énergie et d'efficacité énergétique ambitieuses dans le secteur résidentiel, industriel et des transports
- facilitent l'essor des énergies renouvelables, en structurant des filières compétitives et définissent des mécanismes incitatifs de financements (tarifs de rachat, crédits d'impôts, certificats verts...)
- évaluent le coût-bénéfice économique et environnemental de l'exploitation des gaz non conventionnels situés sur leur territoire

<sup>1</sup> COM (2011) 539 final

## Le Sud

La production d'énergie primaire des pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (Psem) s'élève en 2010 à 425 Mtep. Elle est supérieure de 24% à la production de 2000. Cette augmentation de la production pourrait s'accroître d'ici 2020 pour répondre à la forte croissance de la demande d'énergie (+50% entre 2010 et 2020). En raison de la présence d'importants pays producteurs d'hydrocarbures sur la rive sud (Algérie, Egypte, Libye), le bloc des Psem affiche un taux d'indépendance énergétique élevé (129% en 2010) qui lui confère le rang de pays exportateurs nets (le Maroc, pays non producteur présente en revanche un taux d'indépendance énergétique beaucoup plus faible). Toutefois, cette indépendance énergétique s'amenuise progressivement sur la période 2000-2020. La hausse de la demande d'énergie sera plus marquée dans le secteur de l'électricité : la demande d'électricité pourrait doubler d'ici 2020 et voire tripler d'ici 2030. La production d'électricité pourrait ainsi passer de 559 TWh en 2009 à 1534 TWh en 2030 (cas d'un scénario conservateur- tendanciel- de l'OME).

**Tableau 2. Consommation et production d'énergie primaire des Psem (2000 – 2020)**

	2000	2010	2020
<b>Consommation des Psem (Mtep)</b>	230	328	495
<b>Production d'énergie primaire des Psem (Mtep)</b>	341	425	600
<b>Taux d'indépendance énergétique en % (production/consommation)</b>	148	129	121

Source : OME (2011)

La capacité de production électrique installée dans les Psem est appelée à considérablement augmenter dans les deux prochaines décennies. Selon l'Observatoire Méditerranéen de l'Énergie (OME), dans le cas d'un scénario conservateur, 200 GW de capacités électriques additionnelles seraient nécessaires. Dans le cas d'un scénario proactif (essor des énergies renouvelables et mesures d'efficacité énergétique), 155 GW de capacités électriques additionnelles seraient suffisantes mais nécessiteraient un doublement du parc de production d'énergies renouvelables (éolien et photovoltaïque) et un montant d'investissement plus élevé d'environ 40 à 50 milliards de dollars. Quelque soit le scénario retenu, il faudrait entre 310 et 350 milliards de dollars d'investissement, selon nos estimations, pour réaliser de nouvelles capacités de production d'énergie dans les Psem d'ici 2030.

## Importations et exportations énergétiques Nord-Sud

L'Union européenne est la région du monde la plus importatrice d'énergie. Elle a importé 993 Mtep en 2010 et pourrait acheter 1 045 Mtep en 2020. L'UE importe plus de 60% de son gaz et 80% de son pétrole. Sa dépendance énergétique (ratio importation/consommation), de 53% en 2010, de plus 60 % en 2020 pourrait être de l'ordre de 75 à 80% en 2030. La Fédération de Russie, premier partenaire énergétique de l'Union européenne dont proviennent 32% des importations de pétrole et 40% de gaz, ressort avantagée de cette tendance.

Les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée, pris globalement, sont exportateurs nets d'énergies fossiles. En 2009, les Psem ont exporté 82 Mtep d'hydrocarbures et pourraient commercialiser entre 100 et 150 Mtep en 2020. Selon les orientations énergétiques adoptées par les pays producteurs de la rive sud (recours aux énergies renouvelables), le volume d'exportations pourrait fortement baisser en 2030 à 33 Mtep ou se stabiliser autour de 150 Mtep. Cette tendance ne reflète pas la réalité de tous les pays de la rive sud : le Maroc est dépendant énergétiquement à 95% et importe des hydrocarbures provenant de pays situés hors du bassin méditerranéen.

Dans les échanges énergétiques régionaux entre la rive nord et sud de la Méditerranée on relève aujourd'hui que : 20% du gaz et 15% du pétrole consommés en Europe viennent d'Afrique du Nord ; 60% des exportations de pétrole et 84% des exportations de gaz de l'Afrique du Nord sont destinées à l'Europe. L'interconnexion électrique avec l'Espagne a permis par ailleurs au Maroc d'importer 4,6 TWh en 2011. Dans les prochaines années, les exportations des pays producteurs d'hydrocarbures de la rive sud à destination des pays nord méditerranéens pourraient diminuer compte tenu de la forte croissance de la demande d'énergie attendue dans ces pays. En revanche, les transferts d'électricité entre les deux rives devraient progressivement se développer avec l'essor des interconnexions.

## *Part du secteur de l'énergie dans la création de richesse nationale et l'emploi*

Le secteur de l'énergie génère une importante valeur ajoutée dans les pays producteurs d'hydrocarbures. En revanche, il n'est pas créateur d'emplois (en Algérie, la part du secteur de l'énergie dans le PIB est de 36,7% mais le secteur n'emploie que 2-3% de la population active occupée). Comparativement, l'énergie en France représente 1,7% du PIB et emploie 0,5% de la population active occupée. La transition énergétique offre la perspective aux pays de la région méditerranéenne de développer de nouvelles filières industrielles énergétiques (éolien, photovoltaïque, CSP, efficacité énergétique...). En Allemagne, entre 2000 et 2011, le nombre d'emplois dans les filières renouvelables a presque quadruplé (381 600 emplois en 2011).

## **2. Les forces à l'œuvre qui militent pour une intégration énergétique entre les deux rives**

- *La régionalisation de la mondialisation : la pertinence de la proximité géographique*  
Les grandes puissances portent un intérêt politique et économique pour leur voisinage (Etats-Unis et Japon). Pour les pays européens, l'Afrique de l'Ouest et le Sahel deviennent des terrains de préoccupations stratégiques. Le printemps arabe a poussé l'Union européenne à proposer « une nouvelle stratégie à l'égard d'un voisinage en mutation »<sup>2</sup>. La situation politique et le développement économique des pays de la rive sud suscitent un nouvel intérêt des pays nord méditerranéens pour leur voisinage.
- *La troisième révolution industrielle à partir des énergies renouvelables a commencé et elle avantage les pays du Sud*  
L'économiste Jeremy Rifkin souligne qu'« une troisième révolution industrielle doit prendre le relais de notre modèle actuel, à bout de souffle ». Le potentiel solaire des pays de la rive sud de la Méditerranée les avantage dans la réalisation de cette nouvelle révolution industrielle. Le coût de production d'électricité générée par la technologie du solaire photovoltaïque pourrait avoisiner les 10 centimes de dollars (7,8 c€/kWh) dans les zones très ensoleillées (à comparer au prix moyen de l'électricité sur le marché en France qui a été de 4,69 c€/kWh en 2012<sup>3</sup>).
- *Les pays du Sud, consommateurs comme producteurs, veulent être acteurs de la transition énergétique*  
Le monde mène une transition énergétique depuis un modèle fossile vers un modèle non carboné, non fossile. La transition énergétique répond aux objectifs climatiques prioritaires des pays de la rive nord et constitue une opportunité pour les pays de la rive sud de développer de nouvelles filières industrielles énergétiques. La mise en œuvre de la transition énergétique reste problématique pour les pays du Sud dont la croissance économique est fortement dépendante du secteur des hydrocarbures. Ils veulent en contrepartie des ressources qu'ils fournissent être associés en tant que partenaires à la transition énergétique. Ils souhaitent inscrire cette perspective dans leurs stratégies nationales, énergétiques, industrielles, technologiques et mettre en œuvre des partenariats internationaux dans cet objectif.

<sup>2</sup> Communication conjointe de la Haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et de la Commission européenne du 25 mai 2011, COM(2011) 303

<sup>3</sup> Source : RTE



- *Les relations Nord-Sud en Méditerranée sont désormais caractérisées par des enjeux énergétiques communs et par des atouts complémentaires*  
Les pays de la rive nord ont développé un important savoir faire dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans les transports, le bâtiment et le secteur industriel. Plusieurs pôles de compétitivité spécialisés dans l'énergie font évoluer les compétences et les technologies. Certains pays de la rive sud disposent d'importantes réserves d'hydrocarbures et l'ensemble des Psem ont un potentiel solaire à valoriser. Il n'y a pas de relation de concurrence entre les deux rives, chacune apportant un bénéfice à l'autre. Il est plus facile de bâtir une communauté d'intérêt entre pays complémentaires qu'entre pays concurrents.
- *Les relations énergétiques Nord-Sud ne peuvent se limiter à des relations commerciales qui ont montré leurs limites dans la création de valeur et d'emploi au Sud*  
Les échanges énergétiques développés entre les deux rives de la Méditerranée se sont limités à de simples échanges commerciaux au détriment du développement d'un secteur de l'énergie dynamique et créateur d'emploi dans les pays producteurs. En outre, l'essor du marché spot conduit les relations commerciales à privilégier le court terme. Il est pourtant essentiel que les pays européens sécurisent leurs approvisionnements sur le long terme. Ce renversement de perspective met la firme au cœur des stratégies énergétiques régionales. Seule une relation Nord-Sud basée sur la production et la relation de long terme permet de pérenniser une relation de confiance et de favoriser l'investissement nécessaire à la transition énergétique dans la région.
- *L'opportunité de constituer des filières industrielles régionales créatrices d'emplois*  
Les filières industrielles énergétiques traditionnelles (pétrole, gaz) et nouvelles (renouvelable, efficacité énergétique...) s'organisent sans grande cohérence entre les deux rives de la Méditerranée. Les pays producteurs d'hydrocarbures du Sud ne peuvent développer leur activité en aval et distribuer le gaz jusqu'au consommateur final en Europe, ce qui ne les incite pas à investir dans de nouveaux gisements. Par ailleurs, pour développer des filières industrielles dans les énergies renouvelables, les Psem auront besoin d'acquérir le savoir faire nécessaire. Dans le même temps, les entreprises européennes du renouvelable (solaire notamment), fortement concurrencées, ne parviennent pas à monter la courbe d'expérience et atteindre des tailles critiques. Le choix d'ordonner des chaînes de valeur Nord-Sud dans les filières renouvelables en établissant des segments à forte valeur ajoutée sur la rive sud participerait à un plus grand transfert de savoir faire européen et serait créateur d'emplois.
- *Plusieurs éléments soulignent une dynamique d'intégration dans la Méditerranée occidentale qui peut constituer un laboratoire pour toute la région*  
Compte tenu des fortes complémentarités qui existent entre les pays des deux rives au plan de l'équilibre besoins/ressources, particulièrement entre le Maghreb et l'Europe de l'Ouest, et des relations culturelles, historiques et linguistiques qui se sont tissées, la Méditerranée occidentale apparaît comme le cadre approprié pour mettre en œuvre dans un premier temps un partenariat de type nouveau autour de l'énergie.

### 3. Les actions possibles en vue d'une Communauté euro-méditerranéenne de l'énergie (CEME)

Les dynamiques à l'œuvre appellent à la définition d'un « Nouveau Partenariat Énergétique » régional. Cette nouvelle démarche partenariale, fondée sur une vision commune des défis énergétiques régionaux et la volonté d'engager des stratégies génératrices de valeur ajoutée sur les deux rives, doit conduire à une « Communauté euro-méditerranéenne de l'énergie ».

Pour y parvenir, plusieurs actions structurantes peuvent être initiées :

- Pilotage d'une stratégie commune : associer Nord et Sud au pilotage d'une stratégie commune à travers une instance paritaire de concertation entre acteurs des deux rives
- Convergence normative : mise à niveau des législations et des normes techniques pour favoriser la logique partenariale, et soutenir la coopération des régulateurs de l'électricité et du gaz (réseau Medreg)
- Promouvoir les politiques d'efficacité énergétique : développer des normes communes et renforcer le réseau des agences de maîtrise de l'énergie de la région méditerranéenne (Medener)
- Renforcer les interconnexions pour aller vers un espace commun et assurer la fluidité du réseau (appui des initiatives de Medgrid), et accompagner la coopération entre gestionnaires de réseaux de transport d'électricité méditerranéens (appui au réseau Med-TSO)
- Proposer de nouvelles articulations industrielles dans l'énergie par la co-production : constitution de filières industrielles énergétiques euro-méditerranéennes, partenariats stratégiques, intégrations croisées des compagnies nationales et internationales de la région
- Bâtir des partenariats entre industriels, universités et centres de recherche : favoriser plus d'interactions entre ces acteurs dans les nouvelles filières et la recherche de technologies innovantes (clusters, pôles de compétitivité)

## 4. Les étapes à suivre

### *Vers une approche euro-méditerranéenne*

En parallèle des réflexions menées au sein des Etats membres sur le projet d'une Communauté européenne de l'énergie, IPEMED préconise d'ouvrir le volet euro-méditerranéen avec une Communauté euro-méditerranéenne de l'énergie. Cette démarche apparaît comme une solution pour l'Europe de l'énergie. En associant des pays producteurs d'hydrocarbures et d'énergie solaire aux négociations européennes en cours, on facilite l'obtention d'un compromis entre tous les partenaires de la région. On réduit dans le même temps la dépendance énergétique européenne à l'égard du producteur russe. Cette démarche se traduit par :

- l'association des pays du Sud de la Méditerranée qui le souhaitent aux travaux portant sur le volet euro-méditerranéen de l'Europe de l'énergie
- la mise en place de comités d'organisations portant sur les normes, les interconnexions, les réseaux et les marchés de l'énergie à l'échelle euro méditerranéenne, dont certains sont déjà mis en œuvre

En parallèle du processus d'intégration par les normes et les marchés de l'énergie qui est en cours entre les pays des deux rives, des partenariats énergétiques stratégiques capables d'améliorer les échanges énergétiques entre les pays méditerranéens pourraient, sans attendre, être développés.

### *La Méditerranée occidentale : espace géographique pertinent pour lancer le projet CEME*

La Méditerranée occidentale apparaît à court terme comme l'espace géographique pertinent pour lancer la première phase du projet CEME. Les premières actions pourraient être décidées au sein du groupe des pays du Dialogue du 5+5. Dans le cadre de la procédure de coopération renforcée de l'Union européenne, plusieurs pays du sud de l'Europe pourraient également s'organiser pour faire des propositions aux pays du Maghreb.

**C'est en constituant progressivement une « Communauté Euro-méditerranéenne de l'Énergie » (CEME), disposant d'une forte dimension productive, que l'énergie jouera un rôle moteur pour l'intégration économique euro-méditerranéenne.**